

schweizerische agentur für akkreditierung und qualitätssicherung agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité agenzia svizzera di accreditamento e garanzia della qualità swiss agency of accreditation and quality assurance

Procédure d'évaluation

MAS en lutte contre la criminalité économique

Rapport des experts | 09.12.2016



Inhalt

1.	Introduction	1		
2.	Présentation du MAS en lutte contre la criminalité économique			
3.	Procédure d'évaluation	2		
	3.1. Groupe d'experts	2		
	3.2. Rapport d'auto-évaluation	2		
	3.3. Visite sur place	2		
4.	Conformité aux standards de qualité	4		
	4.1. Domaine d'examen 1 – Positionnement, exécution et objectifs de formation	4		
	4.2. Domaine d'examen 2 – Organisation interne et gestion de la qualité	6		
	4.3. Domaine d'examen 3 – Etudes	10		
	4.4. Domaine d'examen 4 – Enseignement	13		
	4.5. Domaine d'examen 5 – Corps étudiant	14		
	4.6. Domaine d'examen 6 – Ressources	17		
5.	Évaluation globale	17		
6.	Profil forces et faiblesses	18		
7.	Résumé des recommandations d'amélioration de la qualité19			
8.	Conclusion	20		
9.	Prise de position de l'unité à évaluer	20		



1. Introduction

Le présent rapport porte sur l'évaluation du Master of Advanced Studies en lutte contre la criminalité économique (MAS LCE) de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HESSO). L'évaluation externe a lieu sur demande de la HES-SO qui a mandaté l'Agence d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) de mener cette procédure.

Selon l'AAQ, le but premier d'une telle évaluation est « de mener une réflexion sur le fonctionnement de la filière (auto-évaluation) et de bénéficier du regard constructif de pairs (évaluation externe) ». Ainsi le « processus contribue à l'amélioration de la qualité de la filière et au développement d'une culture de la qualité. Il aboutit à l'octroi du label de qualité AAQ. »

La filière avait été évaluée en 2008 par l'OAQ, l'agence qui précédait l'AAQ. Cette évaluation fut positive, et les experts avaient formulé six recommandations d'amélioration de la qualité à l'intention de la filière. La HES-SO demandait d'évaluer le MAS LCE selon une procédure qui comprenait l'analyse de ces recommandations et qui allégeait la visite sur place en réunissant différentes parties prenantes autour d'une table ronde.

2. Présentation du MAS en lutte contre la criminalité économique

Le MAS en lutte contre la criminalité économique est une formation continue qui permet d'obtenir le titre de Master of Advanced Studies (MAS), conformément au cadre suisse de qualifications nqf.ch. La formation est proposée à des professionnels disposant d'expériences très diverses. Il a pour objectif général de former des spécialistes en lutte contre la criminalité économique, contribuant ainsi à sa prévention et à sa répression. Le programme de formation est organisé par l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) qui fait partie de la HEG Arc à Neuchâtel. La doyenne de l'ILCE est responsable du programme de formation MAS LCE.

Le MAS LCE se compose de 8 modules, dont un module intitulé « Ateliers – études de cas » qui permet la mise en situation des participant-e-s par l'analyse de cas complexes réels. La formation est complétée par la rédaction d'un travail de master. Le volume complet du programme équivaut à 66 crédits ECTS. La formation porte sur les quatre thématiques suivantes :

- Economie et finances (modules 1 et 2)
- Droit (modules 1 et 2)
- Informatique (modules 1 et 2)
- Criminalistique et criminologie

Le MAS LCE a démarré en 2001, une 12^{ème} édition de cette formation continue a commencé en février 2015. La mise sur pied de la formation a démarré en 1997. Un jalon important de cette phase est constitué par l'avant-projet du « Cycle d'études de haute école spécialisée en criminalistique économique » publié en 1999.

Dès 2008 le nombre de participants s'est stabilisé à 12 participants et depuis 2009 le MAS est offert selon un rythme bisannuel. En 2013, 23 participants se sont inscrits (21 diplômés), en 2015 il y a eu 17 inscrits, dont 14 participants visent actuellement l'obtention du diplôme.



3. Procédure d'évaluation

La procédure d'évaluation a démarré en février 2016 par une séance d'ouverture, réunissant le comité de pilotage de l'auto-évaluation et le responsable de projet de l'AAQ. Cette séance a notamment permis de prendre connaissance des standards de qualité à évaluer et de déterminer le déroulement de la procédure qui devait prendre en compte le fait qu'une évaluation avait été effectuée auparavant, en 2008.

3.1. Groupe d'experts

Comme le prévoit la procédure d'évaluation de l'AAQ, le groupe d'experts a été composé de trois personnes :

- Prof. Dr. Michaël Dantinne, Vice-responsable du Département de Criminologie de la Faculté de Droit, Université de Liège, Belgique, peer leader
- Jean-Pierre Méan, Avocat, Lausanne, Suisse
- Anne-Dominique Merville, Directrice de la Chaire Droit & Sécurité financière, Université de Cergy-Pontoise, Paris, France

3.2. Rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation (RAE) a été remis à l'AAQ le 15 juillet 2016, en conformité avec le calendrier prévu. Il a été rédigé par les membres du comité de pilotage, mis en place pour gérer l'auto-évaluation de la filière. Le rapport suit un canevas qui avait été proposé par l'AAQ aux responsables de la filière. Il compte 46 pages et il est complété par 57 annexes, suivi des CV de différents chargés de cours du MAS LCE.

Le rapport donne les informations sur le programme MAS ainsi que sur son environnement institutionnel et professionnel. Ensuite, les éventuels développements liés aux recommandations issues de la procédure d'évaluation menée en 2008 sont décrits, suivis par l'auto-évaluation de la conformité aux standards de qualité. Le rapport est complété par l'évaluation globale menée par la filière MAS LCE, qui comprend une brève liste des éléments qui sont signalés, soit les préoccupations dont il s'agira de tenir compte à l'avenir.

Le groupe d'experts a pu constater que l'auto-évaluation permettait de dégager des pistes de développement et des propositions d'amélioration. La lecture du rapport permettait au groupe d'experts de se faire une bonne image de la filière et d'identifier des points à consolider afin d'aboutir à l'évaluation selon les standards de qualité.

3.3. Visite sur place

La visite sur place a eu lieu le 14 septembre 2016 à Neuchâtel, dans les locaux de la HEG Arc destinés à la formation continue. Avant le jour de la visite, les experts ont reçu un briefing détaillé de la part de l'AAQ et ils ont préparé des remarques et des questions pour la visite.

La veille, le Prof. Dantinne a dû se retirer de la visite pour des raisons de santé. Son médecin lui interdisait de voyager. M. von Steiger, responsable de la procédure pour l'AAQ, ainsi que M. Dantinne ont alors informé la filière de formation et les deux autres experts en expliquant que l'évaluation pouvait se dérouler de manière valide, notamment sur la base des documents préparés auparavant.

La visite a donc été menée par les deux experts se trouvant sur place et le responsable de l'AAQ. Les quatre groupes d'interlocuteurs des experts se sont réunis selon différentes configurations, notamment une table ronde qui se composait des responsables du MAS,



d'employeurs et partenaires en lien avec le programme, de la responsable de l'administration et de représentants du corps enseignant. Avant cela, la séance d'ouverture réunissait le comité de pilotage, suivie d'une séance sur les aspects stratégiques, en présence du directeur de la HEG Arc. Des participants inscrits actuellement au MAS LCE ainsi que des diplômés ont pris part à un café ouvert qui clôturait la matinée d'entretiens. La visite a été complétée par l'étude de travaux d'étudiants et par la démonstration de l'accès aux documents de cours.

Le groupe d'experts a pu recueillir toutes les informations recherchées et ceci dans une atmosphère agréable et marquée d'un esprit professionnel de tous les interlocuteurs. Les premiers résultats provisoires de l'évaluation, élaborés à l'issu des entretiens, ont été présentés par Mme Merville lors du débriefing qui clôturait la visite.



4. Conformité aux standards de qualité

Le suivi des recommandations issues de la procédure d'évaluation menée en 2008 sera repris et analysé ci-après, sous l'intitulé des standards de qualité concernés. En effet, les six recommandations de 2008 concernent les standards 2.03, 2.05, 3.01, 3.02, 4.01, 5.02.

4.1. Domaine d'examen 1 - Positionnement, exécution et objectifs de formation

Standard 1.01

La filière d'études vise les objectifs de formation définis dans les lignes directrices et la planification stratégique de la haute école spécialisée.

La HEG Arc veille à la cohérence des offres de formation dans le domaine d'études concerné, à savoir le domaine « Economie et Services ». En effet, des options en lutte contre la criminalité économique sont offertes dans les deux filières économie d'entreprise et Business Law, au niveau Bachelor.

Les experts se sont intéressés à l'équilibre entre l'approche théorique, que l'on peut trouver en droit, par exemple, et l'approche appliquée, par exemple en informatique, qui nécessitent de créer des « dimensions d'enseignement à deux tonalités différentes ». La HEG Arc veut clairement continuer à concilier les deux approches, ce qui s'insère par ailleurs dans la ligne des hautes écoles spécialisées (HES), en conformité avec la mission selon la loi fédérale.

De plus, le choix d'enseigner en français correspond à un choix stratégique de la HEG.

Conformité au standard: atteint

Standard 1.02

Le profil de la filière d'études résulte d'une comparaison qualitative avec les offres existantes sur le plan national et international. Il conduit à une qualification professionnalisante dont le niveau correspond aux cadres de qualification national et international.

Le démarrage de la filière postgrade était lié au fait qu'une telle formation faisait défaut en Suisse ainsi qu'au niveau international. Récemment, des études de marché ont notamment montré que la formation basée sur quatre disciplines reste unique en son genre.

La filière s'est dotée d'un profil de compétences qui présente les capacités acquises des diplômé-e-s, classées selon les cadres de qualifications appropriés, suisse et européen.

Les diplômés du MAS LCE ont confirmé qu'ils bénéficiaient réellement d'opportunités professionnelles élargies imputables à la formation en LCE, comme le décrit le rapport d'auto-évaluation. Concrètement ils ont mentionné que les notions et compétences acquises étaient appréciées par les employeurs, qu'ils pouvaient se réorienter dans le marché du travail et que d'avoir accompli un MAS en emploi donnait un gage de confiance. Le diplôme dispose d'une reconnaissance réelle chez les employeurs, aussi bien sur le fond de l'enseignement que sur la capacité des étudiants à mener de front une formation tout en continuant à exercer un emploi. Ce gage de confiance est à la fois académique et organisationnel.

Un diplômé a changé de poste pendant la formation. Un autre apprécie bénéficier d'une compréhension plus complète et moins technique de la chaîne d'acteurs dans les dépistages s'appuyant sur les moyens informatiques. L'ouverture vers d'autres domaines permet aux participants de changer l'angle d'attaque d'une problématique liée à la lutte contre la criminalité économique. Globalement les participants apprécient l'approche pratique de la formation.



L'analyse du positionnement et de la concurrence est réalisée au plan national et au plan international, les résultats en sont documentés dans le rapport d'auto-évaluation. Un aspect à ne pas négliger, selon les experts, est la possibilité d'offrir de l'enseignement à distance. Le développement de formations à distance, notamment à l'étranger, pourrait représenter une « menace » pour la formation évaluée.

Les responsables expliquent que la question de l'enseignement à distance s'est posée à plusieurs reprises, depuis les débuts de la formation. La politique adoptée est celle d'offrir une certaine exclusivité aux participants, par les cours présentiels et les ateliers. Cela correspond à un objectif stratégique de la HEG Arc de se maintenir dans ce marché de niche.

Conformité au standard: atteint

Standard 1.03

Les acteurs concernés sont identifiés et impliqués dans la conception, la mise en œuvre et dans l'appréciation du programme.

Le rapport d'auto-évaluation constate que la diversité des acteurs concernés par la filière se retrouve dans les secteurs d'activités des participants au MAS. L'implication se fait de manière spontanée, parfois même sous forme de proposition de nouveaux cours qui pourraient s'intégrer dans le programme. Dans leur feedback, les participants mentionnent parfois qu'une matière leur manque dans le cursus.

La responsable de la formation examine les propositions avec les deux autres responsables de modules. Les propositions retenues sont soumises au comité scientifique, ce qui permet de consolider les modifications du curriculum prévues en fonction des demandes présentées aux responsables. Il ne semble pas y avoir de risque lié à l'ambition que pourraient avoir certains acteurs d'exploiter leur position d'enseignants afin de maximiser la crédibilité de leur offre commerciale.

Afin de donner une illustration de l'évolution des plans d'études, un projet du curriculum en préparation pour 2017 est distribué. La responsable du MAS mentionne le risque que certains sujets ne puissent pas être assez approfondis dans les heures de cours à disposition. La pratique adoptée consiste donc à redimensionner ou à supprimer un cours existant pour en créer un nouveau et à modifier, si nécessaire, l'articulation des modules entre eux.

L'acteur principal dans la mise en œuvre du programme est naturellement l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE), qui comprend l'Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP), l'Ecole romande en administration judiciaire (ERAJ, créée en 2010) ainsi que le Centre d'investigation numérique et de cryptologie (CINC), ce dernier rassemblant toutes ses activités de mandats et de recherche en matière d'investigation informatique. Par ailleurs, l'ERMP et le CINC collaborent étroitement dans le cadre de la formation des policiers.

Quelques acteurs externes sont représentés dans le comité scientifique, notamment le Ministère public de la Confédération. Actuellement le MAS n'a pas d'intervenant de la FINMA; or la FINMA a envoyé plusieurs employés qui sont donc diplômés du MAS.

Les secteurs publics et privés concernés sont bien identifiés par les responsables de la formation. Cependant, leur implication pourrait être mieux formalisée, afin de connaître notamment l'appréciation du programme par ces milieux. Les experts considèrent cette articulation avec lesdits secteurs publics/privés, qui sont autant des publics-cibles de prospects que des stakeholders de la formation, comme un atout important de la formation, qui doit être sans cesse renforcé

Conformité au standard: atteint



Standard 1.04

Un public cible et les acquis de formation sont définis en accord avec les objectifs de formation visés. Ces acquis de formation sont formulés en termes de compétences professionnelles ou aptitudes personnelles.

Le profil de compétences, mentionné au standard 1.02, présente en introduction les objectifs de formation visés. Les objectifs se terminent en nommant les compétences suivantes : « Ils raisonnent de manière interdisciplinaire et analytique et résolvent avec méthode des cas complexes. »

Une approche interdisciplinaire suppose une intégration d'éléments divers ; une approche multidisciplinaire peut se limiter à une juxtaposition d'éléments.

Selon les participants du MAS, les cours ont un caractère plutôt multidisciplinaire, l'approche interdisciplinaire étant concrétisée dans les ateliers. Selon les enseignants, dès le 2^{ème} semestre, les mini-cas pratiques sollicitent les raisonnements interdisciplinaires.

Le profil de compétences présente les capacités visées qui sont effectivement en adéquation avec les objectifs de formation. Le mode de définition des acquis de formation correspond aux compétences professionnelles ou aptitudes personnelles exigées par les milieux impliqués dans la lutte contre la criminalité économique.

Conformité au standard: atteint

Standard 1.05

La filière est régulièrement dispensée.

Depuis 2009 le MAS est offert selon un rythme bisannuel et entre 2001 et 2009, une volée démarrait chaque année.

Ce standard semble important afin de donner au diplôme de formation continue MAS LCE la pérennité qui permet de garantir sa valeur. Il n'y a aucun doute que cette régularité est atteinte par le programme.

Conformité au standard: atteint

4.2. Domaine d'examen 2 - Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01

La filière fait partie intégrante du système d'assurance de la qualité de la haute école [ou de l'autre institution du domaine des hautes écoles].

L'évaluation par l'AAQ constitue l'élément externe d'assurance qualité lié au système AQ de la HES-SO, tandis que les autres éléments correspondent aux pratiques d'assurance qualité de la Haute Ecole Arc. Le formulaire évaluation de cours MAS LCE est un exemple concret présenté aux experts.

Conformité au standard: atteint



Standard 2.02

Les processus, les compétences et les responsabilités en matière de décision sont clairement établis et mis en œuvre en conséquence.

Le rapport d'auto-évaluation mentionne les règlements qui s'appliquent aux différents niveaux d'organisation, de la HES-SO jusqu'au MAS LCE.

L'application des règlements, les prises de décision et toutes les démarches relatives au MAS LCE se font au sein de l'ILCE, sous la forte impulsion de la doyenne. Selon la compréhension des experts, c'est grâce à la compétence largement reconnue de la doyenne que le MAS LCE fonctionne de manière stable et bénéficie d'une appréciation très positive des milieux concernés. Afin de garantir la pérennité de la formation, les experts estiment que la HEG Arc a intérêt de formaliser davantage les processus de décision liés au MAS LCE. En effet, dans les descriptions de fonctions de la HEG Arc, les missions de la doyenne de l'ILCE et du responsable adjoint sont décrites sans référence explicite aux processus de décision liés au MAS LCE.

Dans un souci de pérennité de la formation, il pourrait être opportun de mettre en place des aménagements structurels, fonctionnels et/ou décisionnels qui viendraient s'ajouter à ceux déjà en place afin d'assurer une continuité extra-personnelle du MAS-LCE. Il en va notamment du transfert d'expérience et d'expertise – ainsi que leur reconnaissance nationale et internationale – de la doyenne, au bénéfice de la formation. Il s'agit ici de consolider – comme c'est souvent le cas de façon classique - la force d'une microstructure et d'en amoindrir les failles potentielles.

Conformité au standard: atteint

Recommandation

Les experts recommandent de vérifier dans quelle mesure la mise en place d'aménagements structurels, fonctionnels et/ou décisionnels, au sein de la HEG Arc pourrait maximiser les garanties de pérennité de la formation.

Standard 2.03

Tant le corps enseignant que le corps étudiant sont impliqués activement dans les processus décisionnels qui concernent leurs domaines d'activité respectifs.

Le corps enseignant et le corps étudiants sont consultés en amont de décisions futures concernant le programme.

Les trois responsables de modules se réunissent régulièrement pour traiter de la cohérence de chaque module ainsi que de l'articulation entre les modules. Ces réunions ont en principe lieu tous les 15 jours, et portent sur le MAS et le fonctionnement de l'ILCE. Les résultats de ces réunions portant sur l'évolution des plans d'étude du MAS doivent être soumis au comité scientifique.

Les experts estiment que, pour le corps enseignant, le mode d'implication établi semble adéquat. En effet, quelques enseignants font partie du comité scientifique. Les autres, notamment les enseignants qui interviennent de manière sporadique, peuvent s'adresser aux responsables de module.

Suivi de la recommandation de 2008

La filière a proposé aux participants du MAS LCE de nommer un interlocuteur officiel avec la direction du MAS. Pendant les trois dernières volées du MAS LCE, un participant a été engagé



à temps partiel comme assistant de recherche à l'ILCE. Il est alors devenu un correspondant désigné pour assurer le relais entre les étudiants et la direction.

Les participants ont mentionné des cas où cette forme de représentation était effectivement utile. Dans d'autres cas, ils ont préféré employer les canaux informels à leur disposition. En effet, chacun peut contacter l'enseignant, à qui il veut adresser une remarque ou proposition. Si cela reste sans suite, il peut s'adresser directement à la responsable de la formation.

Dans le cadre des évaluations des modules, les participants sont invités à se prononcer sur différents aspects du module et à évaluer chaque cours. Ils peuvent se prononcer, entre autre, sur la dotation horaire des cours. Cependant, l'adéquation entre le nombre de points ECTS et la charge de travail dans les différents modules n'est pas relevée lors de ces évaluations. Les participants confirment qu'il est difficile d'évaluer la charge de travail réelle.

Les experts estiment que, pour un programme suivi à temps partiel pendant deux ans, le mode d'implication établi du corps étudiant semble adéquat. Ils regrettent cependant qu'il n'y ait pas de canal d'alerte confidentiel ou anonyme à disposition, canal qui permettrait de déposer une alerte sur un dysfonctionnement ou problème de conduite en lien avec un intervenant, par exemple.

Lors des entretiens il était évoqué que souvent les participants tiennent à s'exprimer publiquement. Mais l'introduction d'un système d'alerte du style « Whistleblowing » serait à l'étude à la HE-Arc.

Conformité au standard: atteint

Recommandation

Les experts recommandent de poursuivre l'introduction d'un système d'alerte permettant aux participants de s'adresser en toute confidentialité et sans risque de représailles d'aucune sorte à une personne pour signaler des dysfonctionnements ou tout autre problème réel ou perçu ou pour obtenir des conseils à cet égard. Ce dispositif devrait aussi prévoir la possibilité d'une alerte anonyme. Dans tous les cas, la confidentialité doit être assurée dans la mesure du possible afin de protéger non seulement la personne effectuant l'alerte mais aussi les autres personnes concernées par celle-ci.

Standard 2.04

L'orientation pratique et la qualité de la filière sont vérifiées régulièrement. Les résultats sont exploités pour le développement futur de la filière.

L'orientation pratique est notamment assurée par le choix des chargés de cours qui sont recrutés en grande majorité parmi les spécialistes des différents domaines enseignés. Le module Criminalistique – criminologie a ainsi été complètement remanié pour la volée 2015-2016. Le volet cybercriminalité, qui fait actuellement partie du module informatique II, sera remanié en 2017-2018.

La dernière vérification de l'orientation pratique et de la qualité de la filière a été réalisée dans le cadre d'un sondage auprès des diplômés en 2016. Ce sondage portait sur les 4 dernières volées qui ont entamé le MAS en 2008, 2009, 2011 et 2013. En 2007-2008 une étude semblable avait été menée dans le cadre d'un travail de bachelor en économie d'entreprise.

Par ailleurs, tous les diplômés reçoivent un questionnaire après la soutenance du master. Plus tard, le MAS perd la trace de certains anciens participants, d'autres veulent être supprimés des fichiers.



Les intervenants remarquent qu'ils sont obligés d'adapter les cours à chaque édition du MAS. La formation portant sur le financement du terrorisme existe maintenant sous forme d'un cours de 4 heures et d'un atelier extra muros. En Compliance, il y avait 12 leçons en 2015 complétées par un atelier intra muros de 8 leçons, nombre qui devrait être augmenté en 2017.

Les experts ont argumenté que l'enseignement en Compliance doit tenir compte du lieu d'application. La Compliance est enseignée dans le contexte bancaire, exemple typique d'un domaine qui doit s'adapter aux normes en vigueur. Or, la Compliance en entreprise, en plein développement, semble être peu traitée actuellement. Dans ce domaine, et plus particulièrement pour les entreprises multinationales, il est généralement admis qu'une approche juridique (rules based) n'est pas suffisante si n'est pas créée une culture d'intégrité dans l'entreprise basée sur des valeurs (values based).

Les experts constatent que la visibilité du thème de la Compliance semble amoindrie par son traitement réel, mais principalement transversal (dans toute un série d'enseignements). Ce thème, en plein développement, et qui touche, de fait, à un ensemble de disciplines non strictement juridiques, mériterait d'être davantage mise en exergue, à la fois dans le programme de cours mais aussi dans le matériel publicitaire de la formation.

Les experts ont encore examiné la question si la combinaison des quatre disciplines, à savoir Droit, Economie et finances, Criminalistique et criminologie ainsi qu'Informatique, reste en adéquation avec la qualification professionnelle requise. Ils ont constaté que cette adéquation n'est pas à remettre en question, mais que certains sujets pouvaient être mieux affichés en leur donnant la même visibilité qu'aux disciplines. Les experts ont notamment pensé aux thématiques Compliance, blanchiment d'argent et corruption.

Pour 2017, il est prévu de choisir de nouvelles dénominations pour les modules Droit II, Economie II et Informatique II. Ainsi, il est prévu d'intituler un module Compliance – gouvernance – contrôle. Il serait souhaitable de communiquer et faire apparaître ces thématiques dans le matériel publicitaire, au même titre que Criminalistique et criminologie.

Conformité au standard: atteint

Recommandations

Les experts recommandent d'accroitre la visibilité de la thématique Compliance, y compris la Compliance en entreprise, blanchiment d'argent et corruption, dans le matériel publicitaire.

Standard 2.05

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie. Le principe de non-discrimination est assuré et appliqué à tous les niveaux.

Une proportion de plus que 30% de femmes ont suivi ou suivent le programme MAS LCE. Ceci présente une situation stable dans un environnement professionnel qui reste encore dominé par les hommes.

Le nombre d'enseignantes externes a passé à plus de 10% et l'équipe interne à l'ILCE se compose de 4 hommes et 4 femmes, à égalité donc. Là, la tendance montre une augmentation du nombre de femmes.

Suivi de l'expertise de 2008

Les responsables du MAS ont pris différentes mesures pour augmenter les chances de la relève féminine en vue de remplir des tâches d'enseignantes. L'ILCE compte une doctorante qui étudie la lutte contre les avoirs illicites de potentats.



Les principes d'égalité des chances et de non-discrimination sont bien établis à tous les niveaux de la HES-SO et fonctionnent bien dans le programme MAS LCE.

Conformité au standard: atteint

4.3. Domaine d'examen 3 - Etudes

Standard 3.01

La filière dispose d'un plan d'études modulaire dont la structure correspond à la mise en œuvre coordonnée de la Déclaration de Bologne dans les hautes écoles spécialisées.

Le MAS LCE se compose de 8 modules, dont un module intitulé « Ateliers – études de cas » qui permet la mise en situation des participant-e-s par l'analyse de cas complexes réels. La formation est complétée par la rédaction d'un travail de master. Le volume complet du programme équivaut à 66 crédits ECTS.

Le module Criminalistique et criminologie ayant pris de l'ampleur, il sera réévalué en termes de crédits ECTS obtenus. En parallèle, le nombre d'ateliers extra-muros sera réduit de 3 à 2 afin de maintenir le volume entier à 66 crédits ECTS.

Suivi de la recommandation de 2008

Le droit d'obtenir 2 crédits ECTS pour une activité professionnelle en lien avec la criminalité économique a été annulé en suivant la recommandation issue de l'évaluation de 2008.

Le groupe d'experts estime que la filière dispose d'un plan d'études structuré en conformité avec l'application de la Déclaration de Bologne dans les HES suisses. Il constate que la norme de 30h de travail investi par les participants équivalant à un point ECTS est appliquée.

Conformité au standard: atteint

Standard 3.02

Le curriculum repose sur les résultats courants de la recherche académique internationale dans le domaine concerné, ainsi que sur la pratique professionnelle actuelle.

Le rapport d'auto-évaluation retrace les situations concrètes qui exposent les participants du MAS aux résultats de recherches et d'applications novateurs dans le domaine de lutte contre la criminalité économique. Lors de la préparation d'une publication récente des textes législatifs suisses en la matière, la responsable du MAS a pu vérifier, avec ses co-auteurs, la pertinence du programme MAS LCE par rapport à la réglementation suisse et internationale en vigueur.

Un atelier sur la fraude, mentionné dans le rapport d'auto-évaluation, a effectivement permis de s'appuyer sur des travaux de recherche dans la formation. Les intervenants ont remis aux participants des indicateurs récemment développés, dans le but de dépister des actes frauduleux dans des compagnies, comme un groupe d'assurance, la FIFA etc. L'objectif pédagogique était d'évaluer les compétences des participants, vers la fin du MAS, dans leur emploi d'une liste d'indicateurs mise à disposition sous forme d'un fichier Excel. Dans ce cas, les intervenants ont observé des différences dans l'exploitation du fichier selon les formations de base ou les provenances professionnelles.

Les experts encouragent cette bonne pratique qui lie les résultats de recherche actuels à la formation, sachant que la mise sur pied d'un tel atelier peut être très chronophage.



Les experts se sont encore demandé si le cadre scientifique de l'ILCE était suffisant ou s'il était nécessaire de développer l'institut afin de l'ancrer davantage dans la recherche scientifique. L'ILCE a été fondé comme institut de formation ; l'équipe stable reste petite, parfois complétée par des externes qui font de la recherche financée par des tiers. Actuellement, une demande de financement d'un projet de recherche sur la lutte contre les avoirs illicites de potentats : nouveau paradigme pour une prévention proactive, déposée avec des partenaires universitaires, est en attente auprès du Fonds National Suisse.

Suivi de suggestions de l'expertise 2008

Les différents conseils des experts ont pu être mis en œuvre au niveau de l'enseignement relatif aux questions fiscales et au sujet de la présentation des spécificités des ateliers dans le matériel de promotion du MAS.

La base du curriculum semble correspondre aux exigences du standard, étant donné qu'il repose sur l'état de la recherche nationale et internationale. Le groupe d'experts a constaté que la recherche propre à l'institution, c'est à dire les publications du corps enseignant, y contribue dans la mesure des possibilités de l'ILCE.

Conformité au standard: atteint

Recommandation

Le groupe d'experts recommande de continuer à développer les partenariats de l'ILCE avec les universités, en vue de financements de la recherche et de cotutelles de doctorats dans les domaines qui touchent à la lutte contre la criminalité économique.

Standard 3.03

Les méthodes d'évaluation des prestations des étudiants sont adaptées aux objectifs d'apprentissage. Les conditions d'obtention des crédits et des diplômes sont réglementées et publiées.

Les différents modes d'évaluation énumérés sont parfois appliqués de manière complémentaire, permettant, selon le rapport d'auto-évaluation, d'évaluer les connaissances, les compétences ainsi que le savoir-faire des participants. Le mix des méthodes d'évaluation apparaît comme particulièrement bien adapté à la formation proposée. Pour les règles d'obtention de crédits ECTS, tout semble en place, notamment pour la notation du travail de master. Ceci est rendu possible grâce à la rédaction du profil de compétences cité auparavant.

Quant à la publication de conditions d'obtention de crédits ECTS, elle se fait sur papier et dans le réseau informatique de la HE-Arc. Le rapport détaille, sous le standard 3.01, que les crédits sont attribués en bloc pour chaque module, dès que la moyenne atteint ou dépasse la note 4.0.

Les directives sur le travail de Master contiennent les règles en cas de plagiat. Parmi les deux cas de plagiat découverts, l'un a conduit à l'exclusion du candidat, dans l'autre cas le travail de master a reçu la note 1.0 avec la possibilité de présenter un nouveau travail (2ème chance). Plusieurs logiciels sont employés dans le contrôle anti-plagiat ; ils ne sont pas utilisés systématiquement, mais sur suspicion. Chaque participant signe une déclaration d'authenticité.

Les experts se sont encore intéressés au traitement des travaux qui comprennent des sujets confidentiels. Dans un exemple récent, le mémoire qui comprenait des noms de personnes inculpées a été remis en mains propres des examinateurs. Ensuite, une version anonymisée a été préparée pour les archives.

Les experts estiment qu'il serait souhaitable de rassembler différentes règles liées au plagiat, au caractère confidentiel des travaux, mais encore à l'utilisation des contenus et résultats des



travaux par les enseignants dans un code de conduite, à signer par toutes les personnes concernées. Ce code de conduite pourrait aussi intégrer des directives sur d'autres thématiques définissant les valeurs de l'institut. Il pourrait éventuellement être signé dès l'admission et contenir encore d'autres règles de bonne conduite de la formation.

Conformité au standard: atteint

Recommandation

Les experts recommandent de définir un code de conduite que les enseignants, experts et participants s'engageraient formellement à respecter, notamment en lien avec des travaux de master à caractère confidentiel, mais aussi pour régler l'utilisation des résultats des travaux.

Standard 3.04

L'organisation, la structure, la durée et le contenu de la filière d'études permettent aux participants d'atteindre les acquis de formation visés.

Le rapport d'auto-évaluation cite à ce sujet le sondage effectué auprès des diplômés en 2016. Les résultats permettent de conclure que tous les participants ont acquis ou consolidé des compétences dans les quatre disciplines d'étude, et ceci avec un investissement en temps plus ou moins proche de la charge de travail estimée par le plan d'études.

Là encore il convient de rappeler que les exemples, présentés sous forme de cas d'école (par exemple cas de corruption chez Siemens), peuvent être utilisés pendant quelques années, et doivent ensuite être renouvelés ou remplacés par d'autres cas.

Les experts se sont intéressés à la question si l'organisation et la structure du programme étaient compatibles avec les vies de famille. Dans ce contexte, ils souhaitent évoquer la possibilité d'offrir certains cours en ligne. Les responsables du programme confirment que des débats à ce sujet durent depuis les débuts de cette offre de formation. Ils pourraient effectivement envisager d'offrir quelques cours en ligne, n'y sont en tout cas pas opposés. Mais ils remarquent que les intervenants externes ne sont souvent pas équipés pour préparer un enseignement en ligne.

L'équipement nécessaire est à disposition à la HE-Arc, mais la mise en place d'un e-learning reste coûteuse. Dans une nouvelle formation de policiers, qui sera mise sur pied avec le concours de l'ILCE, il est prévu de faire usage de l'e-learning à une large échelle.

Pendant les interviews il est encore fait état du taux de présence élevé en HES, qui atteint souvent les 80%. Le responsable qualité rappelle qu'à l'échelle de la HES-SO, seulement deux projets pilotes en e-learning sont actuellement connus.

Conformité au standard: atteint

Recommandation

Le groupe d'experts recommande d'évaluer la possibilité d'offrir certains cours fondamentaux en ligne, p.ex. les notions de base du droit et des contrats.



4.4. Domaine d'examen 4 - Enseignement

Standard 4.01

L'enseignement est assuré par des enseignants bénéficiant d'un savoir technique et didactique reconnu dans le domaine concerné, qu'ils soient académiciens ou experts professionnels.

La direction du programme fait appel à un nombre important d'enseignants, sur la base de leurs compétences avérées et de leur riche expérience professionnelle. Pour les membres du corps enseignant HES-SO, engagés à 50% ou plus, une justification des qualifications didactique est requise.

Suivi de la recommandation de 2008

Les responsables du programme veillent à maintenir l'esprit d'ouverture du MAS lorsqu'ils mandatent des diplômés du MAS LCE en vue d'assurer un enseignement en lien avec leur expérience professionnelle et/ou avec leur travail de master.

Les participants rapportent que les anciens du MAS LCE amènent comme intervenants au programme, des sujets très pointus, souvent dans un langage professionnel différent. Ils n'ont d'ailleurs pas l'impression qu'il y a un grand nombre de diplômés parmi les intervenants. De plus il serait inspirant de voir où mène la formation.

Les experts estiment qu'il est judicieux de mandater par des charges de cours certains diplômés du MAS LCE afin d'enseigner leur spécialité dans le cadre du programme MAS LCE.

Conformité au standard: atteint

Standard 4.02

Les méthodes d'enseignement sont appropriées, s'adaptant aux compétences diverses des participants ainsi qu'à leur expérience professionnelle.

Les experts se sont intéressés à la manière dont le contenu du MAS LCE s'adapte à l'actualité. Il a déjà été discuté de la nécessité d'adapter les cours à chaque édition du MAS. Certains sujets, comme, par exemple, le cours sur le droit américain, ont été introduits dans le MAS en raison du lien apparu entre cette matière et la lutte contre la criminalité économique. D'autres sujets liés à l'actualité sont traités dans les colloques de grande qualité d'une journée, régulièrement organisés à l'ILCE.

Parmi les méthodes appliquées, le rapport d'auto-évaluation cite, entres autres, le recours à la culture populaire (par exemple : extraits de films). De plus, le blog de l'ILCE permet de publier des articles sur l'actualité, comme récemment avec un 1er article sur la fin de la privacy, sujet abordé lors de la 5ème Journée internationale de l'ILCE. Autre exemple, l'attaque sur l'émetteur de TV5 en 2015 a pu être traitée comme sujet d'actualité dans le domaine de la criminalité.

Parmi les méthodes d'enseignement, il faut encore relever les ateliers pratiques, qui exigent un engagement très conséquent des participants et permettent ainsi de développer les compétences visées. Le rapport d'auto-évaluation mentionne encore les « serious games » comme méthode pédagogique à étudier. Il s'agit d'une application informatique à objectif pédagogique, assez onéreuse, et qui peut être utilisée pour augmenter les issues possibles dans les études de cas. Ensuite, la « classe inversée » est encore mentionnée comme approche pédagogique actuellement à l'étude.

Conformité au standard: atteint



Standard 4.03

Les acquis de formation des participants sont évalués en fonction des compétences visées, grâce à des méthodes d'évaluation alignées avec les activités d'enseignement et d'apprentissage. Les examens en cours d'études s'effectuent à intervalles préétablis et sont liés à l'obtention de crédits.

Dans le rapport d'auto-évaluation, des informations très détaillées sur les méthodes d'évaluation sont données sous le standard 3.03. L'aspect qui reste à mentionner ici est celui des examens en cours d'études. Des évaluations peuvent en principe être effectuées en cours de module, ce qui est en particulier le cas pour les travaux de groupes notés. L'organisation de ces évaluations semble convenir aux participants.

Les experts ont encore proposé de vérifier si les méthodes d'évaluation permettent de mesurer l'atteinte du profil de compétence ; ce document clé est l'annexe MAS 111 du rapport et il est mentionné ci-dessus en lien avec le standard 1.02.

Conformité au standard: atteint

4.5. Domaine d'examen 5 - Corps étudiant

Standard 5.01

Les conditions et les compétences requises pour l'admission à la filière d'études [et pour l'obtention du diplôme] sont définies, communiquées publiquement et vérifiées. Les critères d'admission prévoient la reconnaissance interdisciplinaire des acquis et des compétences préalables des candidats.

Un niveau de Bachelor (Bac +3) est exigé, mais 40% des participants qui n'ont pas le titre de Bachelor peuvent être admis sur dossier. Selon le rapport d'auto-évaluation, page 36, c'est la Commission d'admission de la HEG Arc qui statue concernant les candidatures sur dossier, sur la base d'une proposition de la doyenne de l'ILCE (responsable du programme de formation).

Les experts ont exploré les possibilités de financer l'inscription, notamment pour les participants de l'étranger. Il apparaît qu'en principe c'est l'employeur qui paye la formation, parfois le pays d'origine.

La HEG Arc ou l'ILCE ne peuvent pas accorder des bourses d'études ; l'institut a pu, dans les dernières années, engager un-e participant-e comme assistant-e de recherche à temps partiel. Par ailleurs, les responsables du MAS soutiennent et accompagnent les démarches de recherche de financement.

Conformité au standard: atteint

Standard 5.02

La filière d'études encourage l'exposition à une dimension internationale stimulant les compétences interculturelles des participants.

Le rapport décrit comment l'enseignement au MAS LCE tient compte, de par sa nature, de la dimension internationale. De plus, il y est exposé que la composition des participants montre une pluralité d'étudiants étrangers provenant d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. Les experts ont noté qu'il y a eu, depuis le début de ce programme en 2001, 12 participants ayant un diplôme étranger, dont 5 de France et 4 de différents pays africains.



Il est prévu de compléter le cursus de formation par des journées d'échange avec les étudiants et les enseignants du Master 2 Professionnel en Droit pénal financier de l'Université de Cergy-Pontoise.

Une rencontre va être organisée courant mars 2017 avec les enseignants de Neuchâtel et la promotion du Master 2 droit pénal financier et les étudiants du MAS. L'objet est de faire travailler pendant deux jours les deux équipes d'étudiants sur des problématiques suisses et européennes comme la lutte contre la corruption et la nouvelle loi française, les ports francs suisses, la lutte contre le blanchiment d'argent, etc... Ces étudiants ont tous en commun de travailler en même temps que leurs études et de travailler sur la lutte contre la délinquance financière. L'idée est d'élargir leurs connaissances académiques mais aussi humaines.

Certains autres accords ont été signés entre la HE-Arc et diverses hautes écoles étrangères, mais ne donnent pas tous lieu à des échanges actifs. Une collaboration avec le centre de recherche de l'Université à Montréal s'est arrêtée suite au retour du partenaire principal en Suisse. Les rapports sont en revanche très actifs avec l'Université de Laval, où intervenants et participants peuvent participer à l'université d'été qui s'est déjà déroulée deux fois à Laval. Par ailleurs une enseignante de Laval a été en détachement à Neuchâtel pendant plusieurs mois.

Les responsables de la filière remarquent que la mobilité des enseignants peut pour sa part contribuer à l'exposition à une dimension internationale.

Les experts se sont intéressés ici à la question s'il était opportun et souhaitable de donner des cours en anglais. Il est apparu qu'il s'agit de la stratégie de la HEG Arc d'enseigner en français, ce qui se présente comme bon argument de vente et d'exclusivité. Ainsi la HEG se tourne vers les pays francophones, mais aussi vers l'espace germanophone (Suisse allemande et Allemagne) ainsi que vers la Russie, pour attirer des participants et pour organiser des échanges d'enseignants et d'étudiants.

Suivi de la recommandation de 2008

Cette recommandation encourageait d'intensifier les échanges entre les deux programmes en Suisse. Ces échanges sont en place dans le cadre de l'ASECE, association d'alumni qui réunit les diplômés de la HEG Arc à Neuchâtel et de la HES de Suisse centrale à Lucerne. Les participants y sont associés dès leur deuxième semestre d'études. Dans ce cadre ils peuvent participer aux colloques annuels de l'ASECE, ils reçoivent la newsletter, etc.

Les experts reconnaissent la valeur des différentes démarches pouvant stimuler les compétences interculturelles des participants. Or ils pensent qu'il est encore possible et souhaitable de renforcer les partenariats afin d'augmenter l'exposition à une dimension internationale au niveau du MAS. Pour y arriver, il serait judicieux de se munir d'un-e collaborateur-trice dédié-e, et de s'appuyer sur des fonds de tiers. Ils pensent qu'il est possible de solliciter du sponsoring sans perdre en autonomie.

Conformité au standard: atteint

Recommandation

Les experts recommandent de renforcer les partenariats avec des hautes écoles à l'étranger, notamment pour organiser des déplacements, des colloques, etc.



Standard 5.03

Les participants ont accès à un service de conseil aux étudiants.

Le Service de soutien aux étudiants de la HEG Arc est à disposition des participants qui rencontrent des problèmes d'ordre personnel, tandis que pour les plaintes et les demandes liées à l'enseignement, il faut s'adresser aux responsables de la filière.

Tandis que les participants ont effectivement accès aux conseils nécessaires, il manque, selon l'avis des experts, un système d'alerte sur d'éventuels dysfonctionnements ou problèmes de conduite en lien avec un intervenant dans le MAS. Ce point a été discuté ci-dessus sous le standard 2.03, et a donné lieu à une recommandation du groupe d'experts.

Conformité au standard: atteint

Recommandation

Voir au standard 2.03

Standard 5.04

La filière évalue régulièrement l'impact des compétences acquises par les participants et alumni sur leur pratique professionnelle et/ou leur carrière.

Le sondage effectué en 2016 auprès des diplômés donne de bons résultats concernant l'impact de la formation sur leur pratique professionnelle et/ou leur carrière. Un résultat central de ce sondage montre que, de façon quotidienne ou régulière, 84% des diplômés affirment qu'ils utilisent les compétences acquises en droit, en économie (76%), en informatique (47%) et en criminalistique-criminologie (26%).

Cette prépondérance des compétences juridiques acquises pourrait s'expliquer par les milieux professionnels des participants. Mais l'expérience de l'entreprise Postfinance, par exemple, montre une autre piste d'interprétation : Postfinance a permis à plusieurs employés de suivre la formation MAS LCE, dont la plupart n'avaient pas une formation préalable comme juristes. Dès lors, ils ont accompli une formation leur donnant davantage de compétences juridiques dans le domaine, objectif recherché par l'employeur.

Pour interpréter le résultat cité ci-dessus, la responsable de la filière rappelle que le droit apparaît à la base de toutes les préoccupations en lutte contre la criminalité économique, d'où la fréquente utilisation des compétences dans ce domaine.

Un expert regrette « l'atrophie » de la partie criminologie qui est jointe à la partie criminalistique dans le programme et qui, de façon cohérente, se répercute sur une faible exploitation des compétences issues de ce champ, selon le sondage réalisé en 2016. Il suggère de vérifier si cette carence relative aurait d'éventuels effets sur la pratique professionnelle et/ou la carrière des diplômés.

Les participants ont encore avancé un autre impact important du programme de formation : c'est qu'il permet de tisser un réseau professionnel dont les retombées sont très appréciées. Ce réseau peut se constituer au niveau de la volée, en incluant parfois des enseignants, et il existe par l'association ASECE.

En plus des résultats quantitatifs, présentés dans le cadre des sondages 2008 et 2016, un suivi qualitatif de l'impact de la formation est manifestement en place par les contacts réguliers avec les employeurs et directement avec les diplômés lors de journées de formation continue.

Conformité au standard: atteint



4.6. Domaine d'examen 6 - Ressources

Standard 6.01

La filière dispose des ressources suffisantes pour mettre en œuvre ses objectifs. Les ressources sont disponibles à long terme.

Les équipements de base semblent être à disposition du programme, selon le rapport d'autoévaluation, et on peut mentionner notamment l'accès à des logiciels et du matériel d'investigation numérique très spécialisé mis à disposition par le CINC.

Le financement de base est assuré avec une édition du MAS tous les deux ans, ce qui permet de dépasser le seuil d'autofinancement, qui se situe à environ 12 participants. Les experts reconnaissent ceci, mais remarquent que les activités allant au-delà du cadre normal du programme ne sont pas couvertes par les prix facturés. Ils pensent au développement de nouveaux concepts ou de l'e-learning, à l'inclusion de sujets d'actualité etc.

Selon la responsable de la formation, le sponsoring de certains événements, par exemple par une banque, est pour l'instant évité pour garantir l'indépendance de l'ILCE Cependant, les experts pensent qu'il devrait être possible d'obtenir du sponsoring lié à certaines activités bien précises, sans perdre en autonomie.

Conformité au standard: atteint

Recommandation

Le groupe d'experts recommande au programme d'entreprendre du Fund raising, par exemple par une personne dédiée de la HEG Arc, afin de financer des parrainages, des colloques ou autres événements hors cadre, des projets d'e-learning etc.

5. Évaluation globale

Le groupe d'experts a pu évaluer, lors de la visite sur place et en examinant la documentation mise à disposition, une offre de formation se trouvant dans une situation stable, bien gérée et au bénéfice de participants présents et passés qui sont très satisfaits. La liste des diplômés, et plus particulièrement la liste des 156 travaux de diplôme et de master, rédigés depuis la première volée, terminée en 2003, permet de dresser un portrait impressionnant de l'approche thématique vaste et intéressante abordée dans ce programme sur la lutte contre la criminalité économique.

Il est apparu que les participants font un bon usage de l'offre de formation, tantôt pour approfondir une thématique de manière ciblée, tantôt pour élargir les connaissances et les compétences des sujets en lien avec la profession exercée ou la réorientation recherchée. Ils ont souligné la valeur de l'approche pratique choisie lors des ateliers et dans les cas présentés durant la formation théorique.

Les experts ont pu aborder des questions cruciales liées au MAS et ainsi amorcer des réflexions intéressantes au sein de l'équipe responsable. Il s'agit de réfléchir à étoffer les partenariats externes, à la juste place à donner à d'éventuelles offres en e-learning ou à la visibilité de certains contenus enseignés pendant le programme, notamment la Compliance, le blanchiment d'argent et la corruption.



Ci-après, le profil de forces et faiblesses dressé par le groupe d'experts donne un résumé de l'évaluation, suivi par la liste des recommandations avancées comme résultat de l'analyse de chaque standard de qualité dans les chapitres précédents.

6. Profil forces et faiblesses

Le groupe d'experts a identifié une liste de forces, éléments du programme donc qui apparaissent au-dessus de la moyenne. La liste est donnée ci-après, suivie des quatre faiblesses formulées sous la forme de défis.

Forces

- Lieu de formation dynamique
- Participants fortement attachés à la formation, très satisfaits
- Positionnement très convaincant, ouvrant de réelles perspectives professionnelles
- Réseaux intéressants, intra-volées et inter-volées (ASECE)
- Ecoute et disponibilité de l'équipe du MAS
- Equilibre entre approche appliquée et approche théorique
- Stratégie claire d'enseigner en français
- Bon équilibre entre théorie et pratique

Faiblesses (à traiter en tant que défis)

- Donner une meilleure visibilité des sujets enseignés en intitulé des modules ou sur la plaquette, notamment Compliance, blanchiment et corruption
- Alléger certains cours théoriques par du e-learning
- Ouverture à l'international, sous forme de nouveaux partenariats, coopérations, projets communs, etc.
- Fund raising afin de permettre des actions de développement de la formation, et de financer des bourses pour participants de l'étranger.



7. Résumé des recommandations d'amélioration de la qualité

Ce résumé a été compilé par l'AAQ à partir des chapitres ci-dessus.

Reco	Recommandations				
1	Standard 2.02	Les experts recommandent de vérifier dans quelle mesure la mise en place d'aménagements structurels, fonctionnels et/ou décisionnels, au sein de la HEG Arc pourrait maximiser les garanties de pérennité de la formation.			
2	Standard 2.03	Les experts recommandent de poursuivre l'introduction d'un système d'alerte permettant aux participants de s'adresser en toute confidentialité et sans risque de représailles d'aucune sorte à une personne pour signaler des dysfonctionnements ou tout autre problème réel ou perçu ou pour obtenir des conseils à cet égard. Ce dispositif devrait aussi prévoir la possibilité d'une alerte anonyme. Dans tous les cas, la confidentialité doit être assurée dans la mesure du possible afin de protéger non seulement la personne effectuant l'alerte mais aussi les autres personnes concernées par celle-ci.			
3	Standard 2.04	Les experts recommandent d'accroitre la visibilité de la thématique Compliance, y compris la Compliance en entreprise, blanchiment d'argent et corruption, dans le matériel publicitaire.			
4	Standard 3.02	Le groupe d'experts recommande de continuer à développer les partenariats de l'ILCE avec les universités, en vue de financements de la recherche et de cotutelles de doctorats dans les domaines qui touchent à la lutte contre la criminalité économique.			
5	Standard 3.03	Les experts recommandent de définir un code de conduite que les enseignants, experts et participants s'engageraient formellement à respecter, notamment en lien avec des travaux de master à caractère confidentiel, mais aussi pour régler l'utilisation des résultats des travaux.			
6	Standard 3.04	Le groupe d'experts recommande d'évaluer la possibilité d'offrir certains cours fondamentaux en ligne, p.ex. les notions de base du droit et des contrats.			
7	Standard 5.02	Les experts recommandent de renforcer les partenariats avec des hautes écoles à l'étranger, notamment pour organiser des déplacements, des colloques, etc.			
8	Standard 6.01	Le groupe d'experts recommande au programme d'entreprendre du Fund raising, par exemple par une personne dédiée de la HEG Arc, afin de financer des parrainages, des colloques ou autres événements hors cadre, des projets d'e-learning etc.			



8. Conclusion

Ce rapport a été rédigé par le groupe d'experts, avec le soutien de l'agence AAQ. Malgré son absence à la visite sur place, le peer leader pouvait contribuer à l'expertise par la préparation d'une première analyse du rapport d'auto-évaluation et sa contribution à ce document.

En conclusion, le groupe d'experts constate que tous les standards sont atteints, et félicite les responsables pour l'excellent travail accompli. Les experts les encouragent à vérifier l'opportunité de mettre en œuvre les recommandations formulées à l'intention de la formation MAS en lutte contre la criminalité économique.

Recommandation d'évaluation : positive

9. Prise de position de l'unité à évaluer

L'unité à évaluer a communiqué à l'AAQ le 10 novembre 2016 sa prise de position.

Les experts en ont pris connaissance. La prise de position a permis d'éliminer des erreurs factuelles de la première version du rapport d'experts. Par ailleurs, quand les faits présentés l'indiquaient, des éléments d'analyse et des recommandations ont été adapté. Ces modifications ont été effectuées en citant la source dont il a été tenu compte.

AAQ Effingerstrasse 15 Postfach CH-3001 Bern

www.aaq.ch